

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MESSAGES CLES DE L'ATELIER REGIONAL DE KINSHASA SUR LE NEW DEAL

A l'issue des travaux de l'Atelier Régional de Kinshasa, organisé du 06 au 08 novembre 2012, les messages clés et recommandations ci-après ont été adoptés et sont suggérés au Ministre du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de Révolution de la Modernité pour être envoyés au Partenariat Mondial de pilotage de la mise en œuvre des engagements de Busan :

1. L'efficacité du développement pour les pays de l'Afrique Centrale nécessite une définition des priorités de développement sur lesquelles les efforts de partenariat devront être orientés pour accélérer la réalisation des OMD en 2015, et au delà. A cet effet, et comme retenu dans l'Accord de Partenariat de Busan, je voudrais encourager :
 - a. la redéfinition des secteurs d'intervention par partenaire au développement ;
 - b. l'identification des pôles de croissance et de développement aux niveaux national et régional, sur la base des perspectives d'opportunités de croissance et de création d'emplois offertes par ces pôles. A cet effet, je solliciterai l'appui politique et technique du Partenariat global de Busan pour la réalisation de ces objectifs, sur la base des agendas respectifs des pays et des partenaires, avec une implication forte des acteurs non étatiques.
2. L'élaboration d'un plan d'actions de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat de Busan et l'APDEV au niveau national et au niveau régional en assurant une synergie et une cohérence avec l'Agenda Global. Dans cette même logique, les pays africains avec l'appui du NEPAD feront l'effort au cours du premier semestre 2013 de définir leurs indicateurs de base pour la mise en œuvre du nouveau partenariat mondial. Ainsi, ils devront réfléchir sur la nécessité de définir de nouveaux indicateurs globaux de suivi et de mise en œuvre des engagements de Busan et l'architecture globale de pilotage et de suivi de l'application dudit Accord.
3. La création d'un secrétariat APDev, chargé d'appuyer la communauté francophone dans le processus d'appropriation nationale de la plateforme, de la mobilisation de tous les acteurs et de facilitation de l'interaction avec les autres

initiatives en Afrique et au-delà. Ceci permettra à la Plateforme Africaine pour l'efficacité de développement de promouvoir la coopération sud-sud.

4. L'organisation de dialogues nationaux autour du partenariat de Busan, en veillant à l'articulation des engagements de Busan avec l'agenda post 2015 et post rio+20 sur le développement durable.
5. L'identification des actions concrètes à mettre en œuvre pour réaliser des progrès concrets en matière de responsabilité mutuelle et de responsabilité domestique. A cet effet, les pays sont invités à examiner les mécanismes de gouvernance et de suivi de leurs plans de développement et à se doter des outils spécifiques pouvant favoriser leurs cadres de mise en œuvre de la Responsabilité Mutuelle : Politique de Partenariat, Cadre d'Evaluation de Performance, Plateforme de l'aide.
6. L'engagement des pays africains à l'IATI constitue une action prioritaire pour l'efficacité du développement, et les pays participants demandent au NEPAD/UA de soutenir le plaidoyer politique auprès des autorités africaines et des Partenaires au développement pour le respect des engagements pris à Accra dans le domaine de la transparence de l'aide.